



Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

École St-Clément-Est

22 mai 2019

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire se dote d'un **plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Notre plan de lutte a été actualisé et approuvé par le conseil d'établissement le 29 avril 2019. Le plan de lutte de l'école est disponible sur le site internet de l'école à l'adresse suivante: <https://www.esce.ca/vie-scolaire/plan-de-lutte-contre-la-violence-et-lintimidation/>.

Isabelle Boivin, directrice

Cindy Bernier, directrice adjointe

Actions réalisées en 2018-2019 :

- Insertion du programme Vers le Pacifique, formation des nouveaux enseignants et éducateurs;
- Ateliers d'habiletés sociales par les TES et la psychoéducatrice: élèves ciblés à risque;
- Chaîne de commandement et rencontre quotidienne de coordination de l'équipe d'intervention;
- Ateliers de prévention de la policière sociocommunitaire et la psychoéducatrice et Caravane de la tolérance;
- Ateliers de développement de l'empathie par la littérature jeunesse;
- Ateliers sur l'empathie (littérature jeunesse, Caravane de la tolérance, par les arts, etc.) ;
- Réorganisation de la cour d'école: animation jeux, plan de surveillance, ajout d'adultes (2 X plus);

Impacts de nos actions :

- Les enfants sont de plus en plus autonomes dans la résolution de leurs conflits;
- Les élèves ciblés s'épanouissent dans leur relations interpersonnelles;
- Les actions et les interventions sont cohérentes et la communication fluide fait en sorte que les parents sont informés rapidement, ce qui augmente leur collaboration;
- Les enfants du 2e cycle comprennent mieux l'intimidation, les conséquences et ils ont un lien positif avec la policière sociocommunitaire, ce qui facilite les interventions;
- De façon ludique, on apprend aux élèves à réfléchir sur les conséquences de comportements intimidants et on modélise ainsi les stratégies proposées par le programme Vers le pacifique;
- Diminution significative des situations de conflits complexes, d'intimidation et de violence;

Actions prévues pour 2019-2020 : reconduction de tous les moyens 2018-2019

- Poursuite du programme Vers le Pacifique;
- Production des dernières vidéos en lien avec notre code de vie;
- Passation du questionnaire Sévi et révision de notre objectif du projet éducatif;
- Poursuite de tous les ateliers mis en œuvre en 2018-2019;



Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.



Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).